



Dépannage, assistance et maintenance informatique Tarifs et conditions particulières applicables au 25 juillet 2019

Forfaits « classiques »

Frais de déplacement inclus

Diagnostic initial (<i>limité à 15 minutes par poste/matériel maximum</i>)	29 €
Forfait « Mini » (<i>limité à 20 minutes par d'intervention, secteur Ouest de La Réunion uniquement</i>)	39
Forfait « Express » (<i>15 min. de diagnostic initial + jusqu'à 30 min. d'intervention + suivi client</i>) <i>+ 30 minutes d'intervention supplémentaire</i>	59 € + 26 €
Forfait « 3 heures » (<i>diagnostic initial + jusqu'à 3 heures d'intervention</i>)	179 €

Forfaits « (Ré) installation » du S.E. d'un ordinateur

S.E. = Système d'exploitation - Frais de déplacement inclus, installation d'un antivirus, d'une suite bureautique et d'une imprimante classique.

Classique (= <i>classique hors site d'intervention + mises à jour complète du S.E.</i>) <i>+ Restauration de la messagerie électronique et des paramètres (Outlook, Thunderbird ...)</i>	98 € + 25 €
Complément(s) à installer	Sur devis

Tarifification complémentaire

Déplacement supplémentaire durant une intervention	15 €
Rendez-vous annulé (<i>moins de 2 heures avant l'heure prévue</i>)	49 €
Diagnostic long (<i>1 ou plusieurs poste(s)/matériel, 1 heure</i>)	49 €
Devis refusé (<i>déplacement et diagnostic effectués</i>)	49 €

Assistance et dépannage en ligne

Forfait de base « Assistance / dépannage en ligne » (<i>durée de 30 minutes, via internet et appel téléphonique</i>)	39 €
<i>+ 30 minutes d'intervention supplémentaire</i>	+ 26 €

Majoration de tous les tarifs, en cas de demande expresse du client, pour une intervention à réaliser :

- **un samedi (prévenir 24 heures à l'avance) : majoration de +30 %, arrondi à l'euro supérieur**
- **un dimanche ou un jour férié (prévenir 48 heures à l'avance) : majoration de +100%, arrondi à l'euro supérieur**

Dépannage, assistance et maintenance informatique

Tarifs et conditions particulières applicables au 25 juillet 2019

Garantie 30 jours :

Toute intervention facturée et réglée est couverte par une garantie du travail effectué durant 30 jours calendaires. La garantie du travail effectué débute à la fin de l'intervention et concerne l'intervention effectuée et décrite sur la note d'intervention.

Cette garantie est assurée dans la majorité des cas par une intervention en ligne.

Si le client ajoute des tâches de dépannage / assistance durant cette phase « de garantie », ou si la durée d'intervention « sous garantie » devient excessive, une facturation complémentaire sera appliquée.

Suivi clientèle :

Toute intervention comprend :

- une fiche de contact,
- la gestion de l'agenda,
- la gestion des devis et des factures,
- la prise de notes pour le déroulement des interventions,
- la (les) réponse(s) fournie(s) ultérieurement par courrier électronique ou par téléphone.

Originalité des systèmes d'exploitation et des logiciels :

Les systèmes d'exploitation et/ou logiciels à installer/manipuler doivent être des originaux. Vous possédez la licence et/ou le support physique (DVD, certificat, clé USB ...). Vous êtes capable de justifier de l'originalité du produit.

Toute manipulation sur un système et/ou un logiciel « non-original » durant une intervention entraînant un blocage partiel ou complet de votre système, et/ou de vos documents, et/ou de vos logiciels n'est pas de la responsabilité de Benoît DUBOURG . Une solution technique adéquate et un devis seront proposés.

Benoît DUBOURG peut refuser toute intervention sur du matériel obsolète, ainsi que sur un système et/ou un logiciel « non-original ».

Données du client

Quel que soit le déroulement de la prestation, le client reste responsable des données présentes sur son installation informatique. Benoît DUBOURG ne saurait être tenu responsable, pour quelque raison que ce soit, des données du client qui seraient endommagées et/ou perdues totalement ou partiellement. En conséquence, le client prendra toutes les précautions d'usage pour assurer préalablement à toute intervention la sauvegarde de ses données personnelles.

Conditions générales et particulières de l'entreprise de Benoît DUBOURG :

Les tarifs et conditions particulières figurant sur ces pages complètent les conditions générales de l'entreprise de Benoît DUBOURG.

Dans tous les cas, le client doit se référer aux dernières versions des fiches : « Conditions générales de l'entreprise de Benoît DUBOURG » et « Tarifs dépannage, assistance et maintenance informatique », disponibles sur cette page :

<https://www.gecko-services.re/tarifs>

Les tarifs et les conditions particulières sont modifiables sans préavis. Cette version de ces tarifs et de ces conditions particulières annule et remplace toute autre version précédemment éditée.



Benoît DUBOURG - Tél : 06 93 92 83 83

Courriel : benoit@gecko-services.re
Sites : gecko-services.re

Entreprise individuelle
SIRET : 509 996 666 000 38